

Avis ARS Grand Est du 10/11/2021 sur l'évolution épidémiologique de la Meurthe et Moselle

Après une certaine amélioration de l'ensemble des indicateurs épidémiologiques au cours du mois de septembre, en lien avec l'accroissement de la vaccination ainsi que des mesures de freinage ; il est constaté une hausse croissante des indicateurs depuis la semaine 42.

Taux d'incidence pour 100 000 habitants :

	Grand Est	Département concerné	Chef-lieu
Semaine 01-2021	238,4	267	230
Semaine 02-2021	202,4	225	193
Semaine 03-2021	223,8	249,3	234,4
Semaine 04-2021	223,5	249,7	276,5
Semaine 05-2021	204,5	229,9	223,6
Semaine 06-2021	176,9	174,4	165,8
Semaine 07-2021	185,2	208,8	179,1
Semaine 08-2021	184,8	219,1	220,4
Semaine 09-2021	187,3	205,9	202
Semaine 10-2021	212,8	221,2	196,2
Semaine 11-2021	257,5	278,5	246,5
Semaine 12-2021	299	303,1	328,8
Semaine 13-2021	318,4	326,9	367,4
Semaine 14-2021	296,1	313,8	370,8
Semaine 15-2021	288,2	320,6	349,7
Semaine 16-2021	255	252,3	273,8
Semaine 17-2021	193,2	243,4	171,7
Semaine 18-2021	150,7	182,6	172,8
Semaine 19-2021	127,6	155,1	145,2
Semaine 20-2021	102,1	90,5	88,8
Semaine 21-2021	77,8	66,9	54,5
Semaine 22-2021	60,6	52,7	63
Semaine 23-2021	33,5	33,4	42,5
Semaine 24-2021	26,7	26,3	31,1
Semaine 25-2021	16	11,9	15,4
Semaine 26-2021	13,9	8,4	11,5
Semaine 27-2021	30,8	29,2	38,3
Semaine 28-2021	46,1	48,6	68,6
Semaine 29-2021	116,6	108,4	141,9
Semaine 38-2021	47,5	37,8	34
Semaine 39-2021	38,3	31,6	34,5
Semaine 40-2021	32,2	27,4	18,1
Semaine 41-2021	35,8	34,6	32,2
Semaine 42-2021	41,5	37,9	47,9
Semaine 43-2021	51	45	46,3
Semaine 44-2021	72	64,3	63,6

En Meurthe et Moselle, la circulation virale est passée au dessus du seuil de circulation active du virus, fixé à 50 nouveaux cas pour 100 000 habitants, avec un taux d'incidence atteignant 64,3 nouveaux cas pour 100 000 habitants, toutes classes d'âge confondues en semaine 44-2021. Celui-ci est inférieur au

taux régional (72 nouveaux cas pour 100 000 habitants), ainsi qu'au au taux national (75,4 / 100 000 habitants). Néanmoins le taux d'incidence est en nette augmentation sur cette dernière semaine par rapport à la semaine précédente dont le taux était de 45 nouveaux cas pour 100 000 habitants).

Le taux de positivité a lui aussi fortement augmenté pour atteindre 3,2 % (tous âges confondus) en semaine 44-2021, se situant au dessus du taux régional de 3 %. Toutefois son augmentation est considérable en comparaison avec la dernière semaine dont le taux était de 2%.

Le taux de réalisation de dépistage à la Covid-19 est lui de 2 021 personnes testées pour 100 000 habitants en semaine 44-2021 (contre 2 307 en semaine 43-2021) se situant là en dessous du taux moyen régional de 2 431 personnes testées pour 100 000 habitants sur cette même période.

A noter la forte baisse en comparaison avec la semaine 40 durant laquelle le taux de dépistage était de 3964.

Concernant la Métropole, le taux d'incidence augmente à nouveau en semaine 44 avec 63,6 nouveaux cas pour 100 000 habitants en nette augmentation par rapport à la semaine 43 qui affichait un taux de 46,3. Le taux de positivité suit la même tendance avec 3,1% en population générale, en semaine 44-2021 (contre 1,9% en semaine 43).

La pression sur le système de soins et plus précisément sur les unités de soins intensifs en raison notamment de la concomitance de l'épidémie COVID 19 avec les épidémies saisonnières habituelles (Grippe, Bronchiolite, Gastro-entérite).

Au 9 novembre, 15 personnes étaient hospitalisées pour motif covid-19 au CHRU de Nancy, dont 12 personnes en service de réanimation.

Au 9 novembre juillet, 66 lits en réanimation sont installés, dont 62 sont occupés, soit un taux d'occupation qui reste très élevé à 94%.

La vaccination en Meurthe et Moselle se poursuit activement avec 542 947 personnes ayant reçu au moins une première injection (tous vaccins confondus) au 8 novembre 2021, soit 74,3% de la population du département, dont 535 243 (soit 73,3% d'entre elles) ayant bénéficié d'un schéma vaccinal complet. Toutefois, le taux de rappel concernant les populations prioritaires reste faible et insuffisant : 27,4% au 18/10.

Le nombre de clusters est lui aussi en nettement augmentation :

- 11 clusters validés (8 le mercredi 13/10) dont 6 clusters concernent la Métropole (2 le mercredi 13/10) :
 - 0 cluster concerne des EHPAD (0 le mercredi 13/10)
 - 1 des EMS pour personnes en situation de handicap (0 le mercredi 13/10)
 - 8 des établissements scolaires (5 le mercredi 13/10)
 - 1 des établissements universitaires (0 le mercredi 13/10)
 - 0 des établissements sanitaires (1 le mercredi 21/07)
 - 0 des milieux professionnels (0 le mercredi 13/10)
 - 1 des évènements publics ou privés (1 le mercredi 13/10)
 - 0 des structures de l'aide sociale à l'enfance (1 le mercredi 13/10)

L'application des mesures de freinage, une stratégie de dépistage intensive, un tracing renforcé, le renforcement du télétravail, le port généralisé du masque, la limitation des rassemblements sur la voie publique, le repérage des situations à risque (comme la prise des repas en commun, le covoiturage, les rencontres dans le cercle privé...), une communication renforcée sur les mesures de prévention... ainsi que la vaccination ont permis de faire reculer la circulation du virus, et de retrouver des indicateurs sanitaires en nette amélioration, et un relâchement de la pression hospitalière.

Ces éléments ont plaidé pour une adaptation progressive des mesures de police sanitaire, avec un strict maintien des gestes barrières et de leurs respects, afin d'éviter tout rebond de la



maladie et de pouvoir inscrire durablement l'amélioration de la situation sanitaire, dans l'attente de l'atteinte d'un niveau suffisant de la vaccination.

Toutefois, le respect des mesures de prévention individuelle et la limitation des contacts, le respect strict de l'isolement (malades ou cas contacts), le port du masque, le lavage des mains, la vaccination constituent les moyens efficaces de freiner l'épidémie, d'autant plus que d'autres nouveaux variants sont apparus sur le territoire national (variant delta par exemple) et que ces variants sont plus contagieux que la souche initiale de la Covid-19. Il convient ainsi de les surveiller et d'en limiter la circulation par des mesures immédiates le cas échéant, les données de protection des vaccins actuels sur ces nouveaux variants sont encore insuffisantes.

Pour se protéger et protéger les autres, il est donc toujours primordial de respecter une distance suffisante entre les personnes, d'aérer les pièces pendant 10 minutes au moins deux fois par jour, éviter les poignées de mains et les embrassades, y compris avec ses proches et respecter les gestes barrières habituels, et poursuivre le déploiement et l'accès à la vaccination (pour espérer atteindre une immunité collective suffisante pour éradiquer la maladie de la Covid-19).

Cependant, au regard de l'augmentation importante observée la semaine 44_2021, le port du masque reste une nécessité.

Compte tenu des différents éléments exposés ci-dessus, l'ARS Grand Est émet un avis très favorable à toutes mesures prises par Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle afin de réduire les situations de contamination à la COVID-19 et de renforcer les mesures de freinage de propagation.

Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est
Le Délégué territorial de la DT ARS de Meurthe et Moselle, Franck GEROLT